

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Réception et déplacement du véhicule	Gaz d'échappement de moteurs diesel	Certaine	Émis par les véhicules diesel principalement ceux non équipés de filtres à particules.
	<i>Gaz d'échappement de moteurs essence</i>	Certaine	Émis par les véhicules essence.
Réparation de la carrosserie (découpage de la tôle, masticage, ponçage)	Poussières contenant des métaux Chrome VI, plomb, nickel	Possible	Poussières dégagées lors de la découpe ou du ponçage.
	<i>Styrène</i>	Possible	Présents dans certains mastics et résines polyester.
	<i>Diisocyanato-diphénylméthane (MDI)</i>	Certaine	Composant des mastics et des mousses expansives polyuréthanes pour corps creux.
	<i>Éthylbenzène</i>	Possible	Présent dans les apprêts et produits de finition et plus rarement dans les mastics.
	<i>Dioxyde de titane</i>	Possible	Présent dans certains mastics, résines, ou apprêts, voire dans les poussières de ponçage.
	<i>N,N-Diméthylaniline</i>	Possible	Durcisseur dans certains mastics ou résines.
	Dichlorométhane	Possible	Solvant présent dans certaines préparations.
Soudage	Se reporter à la FAR 15 pour le repérage des cancérigènes liés aux opérations de soudage.		
Imperméabilisation des planchers	<i>Naphtalène</i>	Exceptionnelle	Présents autrefois dans certains imperméabilisants provenant des goudrons de houille.
	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Exceptionnelle	
	Chromate de strontium	Exceptionnelle	Inhibiteur de corrosion.

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

	<i>Dichlorométhane</i>	Exceptionnelle	Présent dans certains décapants de peinture ou dans certains solvants de nettoyage des outils.
	<i>Éthylbenzène</i>	Possible	Présent dans les produits anticorrosion et les revêtements anti gravillons.
Travaux de peinture (apprêts, peinture, séchage)	<i>Naphtalène</i>	Exceptionnelle	Présent dans certains durcisseurs ou diluants de peinture, ou dans certains produits de nettoyage des outils.
	<i>Diisocyanato-diphénylméthane (MDI)</i>	Possible	Composé de certains apprêts et peintures polyuréthanes.
	<i>Diisocyanate de toluylène (TDI)</i>	Exceptionnelle	Présent dans certaines peintures et vernis polyuréthanes.
	<i>Éthylbenzène</i>	Possible	Présent dans certains apprêts, vernis, peintures, produits de nettoyage...
	<i>Cumène</i>	Possible	
	<i>Méthylisobutylcétone (MIBK)</i>	Possible	Présent en tant que solvant dans certaines peintures et diluants.
	Se reporter aux FAR 12 et 22 pour le repérage des autres cancérogènes liés aux opérations de peinture.		
Opérations de collage	<i>Diisocyanato-diphénylméthane (MDI)</i>	Possible	Présent dans certaines colles pour pare-brise, joints d'étanchéité ou primaires d'adhérence.
	<i>Méthylisobutylcétone (MIBK)</i>	Possible	Présent en tant que solvant dans certaines colles et diluants.
	<i>Acrylate d'éthyle</i>	Exceptionnelle	Présent dans certaines colles pour pare-brise.
	<i>Cumène</i>	Possible	Présent dans certaines colles pour vitrage, primaires d'adhérence ou colles durcissant sous UV.
Nettoyage de la carrosserie	<i>Nitritriacétate de tri sodium</i>	Possible	Présent dans certains shampoings de carrosserie, nettoyant plastique, efface rayures (polish) et dégraissants.
	<i>Éthylbenzène</i>	Possible	Présent dans certains produits dégraissants ou efface rayures (polish).
	<i>Coco bis(2-hydroxyéthyl)amide</i>	Possible	Présent dans certains shampoings pour carrosserie.
Entretien et nettoyage des équipements et des locaux	<i>Nitritriacétate de tri sodium</i>	Possible	Composant de certains liquides de nettoyage pour laveuse de sol.
	<i>Dichlorométhane</i>	Exceptionnelle	Présent dans certains produits de nettoyage de cabines de peintures.

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérigène pour l'activité concernée.
Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérigène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérigène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Page web du site INRS « Garages automobiles et poids lourds »

<http://www.inrs.fr/metiers/commerce-service/garage.html>

Brochure INRS « Les vapeurs d'essence sont nocives pour votre santé » (ED 872)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20872>

Fiche d'aide au repérage « Réparation mécanique (garages pour véhicules légers et poids lourds) » (FAR 2)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%202>

Fiche d'aide au repérage « Fabrication de peintures » (FAR 12)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%2012>

Fiche d'aide au repérage « Soudage / brasage des métaux » (FAR 15)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%2015>

Fiche d'aide au repérage « Métiers de la peinture » (FAR 22)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%2022>

Pour agir sur les risques

Brochure INRS « Réparation et entretien des véhicules automobiles légers » (ED 6282)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206282>

Brochure INRS « Réparation et entretien des poids lourds » (ED 6173)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206173>

Brochure INRS « Garages automobiles et poids lourds » (ED 6198)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206198>

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'[INRS](http://www.inrs.fr) ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 55 • Mise à jour mai 2019

Fiche disponible sur le site : www.inrs.fr